

Duplicata

GREFFE  
DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE LAVAL

R E C E P I S S E   D E   D E P O T

B.P.0415 (9 Place de la Tremoille)  
53004 LAVAL CEDEX  
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67  
MINITEL:08 36 29 11 11 OU WWW.INFOGREFFE.FR

OUTIN GAUDIN & ASSOCIES-JURIDIQUE DU MAINE

BOULEVARD DES GRANDS BOUESSAYS Z.I.SUD  
B.P.38  
53960 BONCHAMP

V/REF : GO/GD 2004 5 037  
N/REF : 92 B 241 / A-1298

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL CERTIFIE  
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 14/09/2004, SOUS LE NUMERO A-1298,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 30/06/2004

MODIFICATION DE(S) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES

... CONCERNANT LA SOCIETE  
R.A. EXPANSION  
S.A.R.L. ( E.U.R.L.)  
32 RUE D'ANJOU  
53320 LOIRON

R.C.S LAVAL 389 148 792 (92 B 241)

LE GREFFIER

## R.A. EXPANSION

~~EXTRAIT~~

Société à responsabilité limitée - EURL  
au capital de 8.000 Euros

Siège social : 32, rue d'Anjou  
53320 LOIRON

389 148 792 R.C.S. LAVAL

---

### PROCES-VERBAL DE LA DECISION

DU 30 JUIN 2004

---

L'an deux mille quatre,  
Le trente juin à dix-huit heures,

#### ORDRE DU JOUR :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003 ;**
- **Approbation des opérations visées à l'article L.223-19 du Nouveau Code de Commerce ;**
- **Affectation des résultats ;**
- **Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire ;**
- **Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant ;**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Monsieur ADRION Rémy constate que la Société DAVID ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée à l'Assemblée Générale, n'est pas présente.

Monsieur ADRION Rémy dispose :

- d'un exemplaire de la convocation du Commissaire aux Comptes ;
- du rapport de la gérance ;
- du rapport général du Commissaire aux Comptes ;
- du bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003.

Monsieur Rémy ADRION, intervenant en qualité d'associé unique et de gérant de la société a pris les décisions suivantes :

## PREMIERE DECISION

## DEUXIEME DECISION

## TROISIEME DECISION

## QUATRIEME DECISION

L'associé unique nomme en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société **DAVID & ASSOCIES**, commissaire aux comptes titulaire démissionnaire :

- **La société "D.A.C. AUDIT CONSEIL EXPERTISE"**

Société à Responsabilité limitée au capital de 90.000 Euros  
dont le siège social est à TRELAZE (49800) - Parc d'Activités du Vissoir, 48 boulevard André Dautel,  
Immatriculée au registre du commerce sous le numéro 073 200 255 RCS ANGERS  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et sur la liste des commissaires de Sociétés du ressort de la Cour d'Appel de la région d'ANGERS,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

## CINQUIEME DECISION

L'associé unique nomme en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la société **D.A.C. AUDIT CONSEIL EXPERTISE**, commissaire aux comptes suppléant démissionnaire :

- **La société "S.A.G.E.C.O.M."**

Société Anonyme au capital de 210.000 Euros  
dont le siège social est à SABLE SUR SARTHE (72300) – 17 bis, place du Champ de Foire  
Immatriculée au registre du commerce sous le numéro 315 963 587 RCS LE MANS  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et sur la liste des commissaires de Sociétés du ressort de la Cour d'Appel de la région d'ANGERS,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

## SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie de ces délibérations, à l'effet de procéder à toutes formalités.

Le présent procès-verbal a été signé par Monsieur Rémy ADRION.

Mr Rémy ADRION,

